

DELIBERATION n° 2025

Commune d'ARVIEUX

SEANCE DU 16 JUIN 2025

Nombre
de conseillers
en exercice : 9

L'an deux mil vingt-cinq,
le seize juin
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la
présidence de Mr Christian BLANC, Maire.

Présents : 7
Pouvoir : 2
Votants : 9

Date de la convocation : 10 juin 2025

Présents : Christian BLANC, Vanessa COLLATTI, Marc BLANC, Jean-Denis PRAT, Jean-Marc ALBERT, Jean-Marie REYNIER, Damien PHILIP,,

Absente : Annie COLOMBIER (pouvoir à Jean-Denis PRAT), Pascale BURGAT (pouvoir à Jean-Marie REYNIER).

Secrétaire : Jean-Marie REYNIER

OBJET : CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DES HAUTES-ALPES DU
DISPOSITIF DE SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE
DISCRIMINATION, DE HARCELEMENT ET D'AGISSEMENTS SEXISTES.

Monsieur le Maire rappelle au conseil :

- Conformément au décret n° 2020-256 du 13/03/2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique, toute autorité territoriale, depuis le 1^{er} mai 2020, a l'obligation de mettre en place ce dispositif au sein de sa collectivité ou de son établissement public.
- Le centre de gestion de la fonction publique territoriale des Hautes-Alpes propose aux collectivités de gérer pour leur compte ce dispositif de signalement par voie de convention.

La mission proposée par le CDG 05 permettra ainsi pour les collectivités signataires de disposer, dans le respect de la réglementation RGPD :

- ❖ d'un dispositif spécifique permettant de recueillir les signalements des agents, dans un cadre de confiance, neutre, impartial et indépendant, et respectueux de la demande d'anonymat
- ❖ d'une d'expertise
- ❖ d'un accompagnement individualisé et personnalisé

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

- **Approuve** l'exposé du Maire
- **Décide** de conventionner avec le Centre de Gestion des Hautes-Alpes et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette convention.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer avec la convention et les documents nécessaires à la mise en place de cette décision.

Pour extrait conforme.
Le Maire,
Christian BLANC.

